Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Le gouvernement du Nunavut délivre un nouveau certificat de vaccination

Nunavut, le 12 octobre 2021. – Le ministère de la Santé du Nunavut a annoncé aujourd'hui que les Nunavummiutes et Nunavummiuts avaient maintenant accès à un nouveau certificat de vaccination. Ce dernier leur permettra de satisfaire à l'exigence fédérale de preuve de vaccination contre la COVID-19 qui s'appliquera bientôt aux déplacements intérieurs, et d'accéder aux services non essentiels dans les régions qui demandent une telle preuve.

À l'heure actuelle, le certificat ne remplace pas la lettre d'exemption pour déplacements émise par le bureau de l'administrateur en chef de la santé publique.

Le certificat comprend le nom de la personne, sa date de naissance, des renseignements sur sa vaccination (dont la date d'administration des doses) et un code QR permettant la vérification de son statut vaccinal.

Vous pouvez obtenir votre certificat gratuitement, en personne, à votre centre de santé local, à la Santé publique d'Iqaluit ou à l'Hôpital général Qikiqtani. Le ministère de la Santé tiendra aussi une clinique de remise de certificats à la salle des Cadets d'Iqaluit les 14 et 15 octobre, de 13 h à 19 h. Pour éviter de submerger votre établissement de santé local, veuillez lui téléphoner à l'avance pour organiser la récupération de votre certificat. À noter qu'un certificat sera automatiquement délivré lors de l'administration de la deuxième dose ou d'une dose de rappel du vaccin contre la COVID-19.

Nous vous recommandons de ne demander un certificat que quelques jours avant votre voyage. N'oubliez pas de vous renseigner sur les mesures sanitaires et les exigences relatives aux preuves de vaccination avant de partir. Veuillez noter que le gouvernement du Nunavut déconseille toujours les déplacements non essentiels.

Il n’est pas trop tard pour vous faire vacciner dans le territoire. Téléphonez à votre centre de santé pour prendre rendez-vous. Vous pouvez aussi vous présenter à la Santé publique d’Iqaluit en semaine pour recevoir le vaccin de Moderna (18 ans et plus) et le mercredi pour recevoir celui de Pfizer (12 à 17 ans). Vous faire vacciner demeure la meilleure façon de protéger votre famille, votre collectivité et vous-même.

Si vous présentez des symptômes, téléphonez au service de téléassistance de la COVID-19 au 1 888 975-8601 entre 10 h et 18 h (HE) pour planifier un test de dépistage, ou avisez votre centre de santé communautaire sans tarder. Ne vous rendez pas sur place; isolez-vous immédiatement à la maison pour 14 jours.

###

Renseignements aux médias

Chris Puglia
Gestionnaire des communications par intérim
Ministère de la Santé
867 975-5949
cpuglia@gov.nu.ca

ᐱᕙᓪᓕᐊᔪᑦ ᑐᓴᒐᒃᓴᙳᖅᑎᑕᐅᔪᑦ ᐱᔭᐅᔪᓐᓇᖃᑦᑕᖅᑐᑦ ᐃᓄᒃᑎᑑᖓᓗᑎᒃ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑦ, ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕖᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ, *www.gov.nu.ca*.
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca*.
Tuhaqtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani *www.gov.nu.ca*.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca.*